

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale annuelle des parents,
tenue à l'école Notre-Dame-de-Lourdes à La Corne ,
le vingt-huit septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

M^{mes} Anne Demers, parent
Geneviève Lessard, parent
Anne-Marie Morasse, parent
Catherine Ouellet, directrice adjointe

M. Alain Albert, directeur

**OUVERTURE DE
L'ASSEMBLÉE**

La séance est ouverte à 19h10.

Mot de bienvenue de Monsieur Alain Albert. Il explique le but de la rencontre.

**NOMINATION D'UN(E)
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Secrétaire d'assemblée : Madame Catherine Ouellet se propose.

CE-0809-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Anne Demers,
QUE Madame Catherine Ouellet agisse comme
secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE.

**LECTURE ET ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Alain Albert présente l'ordre du jour de l'assemblée générale.

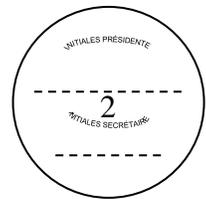
CE-0810-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Anne Demers,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté tel
que rédigé.

ADOPTÉE.

**ADOPTION
DU PROCÈS -VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE DU
22 SEPTEMBRE 2021.**

CE-0811-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Geneviève Lessard,
QUE le procès-verbal du 22 septembre 2021 de
l'école de Saint-Marc et La Corne soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE.



**RAPPORT ANNUEL 2021-2022
ET PRIORITÉS POUR
L'ANNÉE 2022-2023**

Monsieur Alain Albert présente un résumé du rapport annuel 2021-2022 et partage aux personnes présentes le bilan du projet éducatif de l'école Saint-Marc et La Corne.

Cette année, un nouveau projet éducatif sera élaboré. L'équipe-école se questionnera alors sur la pertinence de conserver certains objectifs ou d'en ajouter de nouveaux.

CE-0812-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Anne Demers,
QUE le rapport annuel soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE.

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PRÉSENTATION DES RÔLES
ET RESPONSABILITÉS DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Alain Albert dresse la liste des responsabilités du conseil.

Sont donc nommés pour les membres :
Mesdames Pamela Dumais et Geneviève Lessard, pour un mandat d'un an.

Sont donc nommés pour le personnel :
Mesdames Valérie Veilleux, Julie Cloutier, Margot Lafleur, Sonia Lemay (professionnel) et Mélanie Caron (employé de soutien).

Pour les représentants de la communauté : aucun membre pour le moment.

NOMINATION DU PRÉSIDENT

Madame Geneviève Lessard propose Monsieur Alain Albert. Il accepte.

Président d'élection :
Monsieur Alain Albert

**NOMINATION DU
SECRÉTAIRE D'ÉLECTION**

Madame Anne-Marie Morasse propose Madame Catherine Ouellet. Elle accepte.

Secrétaire d'élection :
Madame Catherine Ouellet

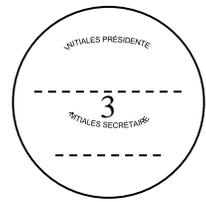
**POSTES DISPONIBLES : 2
REPRÉSENTANTS DE
PARENTS POUR UN
MANDANT DE 2 ANS
ET UN PARENT POUR UN
MANDAT D'UN AN**

Les élues sont :

- Madame Anne Demers, pour un mandat de 2 ans;
- Madame Anne-Marie Morasse, pour un mandat de 2 ans;
- Madame Joanie Boutin, pour un mandat d'un an.

**ÉLECTION D'UN
REPRÉSENTANT ET D'UN
SUBSTITUT AU COMITÉ DE
PARENTS**

Ce point sera traité lors du prochain conseil d'établissement.



**PREMIÈRE RENCONTRE DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
L'ORGANISME DE
PARTICIPATION DE
PARENTS (OPP)**

La 1^{re} rencontre a eu lieu à la fin de la présente assemblée.

Les membres présents recommandent le maintien de l'organisme de participation de parents.

Madame Anne Demers continuera d'être la personne responsable de l'OPP. L'équipe-école pourra alors la contacter lors de l'organisation de diverses activités.

CE-0823-22 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Geneviève Lessard,
QUE l'OPP de Saint-Marc-La Corne soit maintenue.
ADOPTÉE.

QUESTIONS DIVERSES

Aucunes questions.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE-0824-22 **IL EST RÉSOLU**, sur proposition de
Madame Anne Demers,
QUE l'assemblée soit levée.

Il est 20 h 15.

ADOPTÉE.

Catherine Ouellet, secrétaire